

Fiche de données de sécurité

T223B

Fiche du 20/01/2012, révision 8

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

1.1 Identificateur du produit

Dénomination commerciale : T223B
Type de produit et emploi : Email céramique d'utilisation industrielle
Caractérisation chimique : mélange de glaçure poreuse fondue à haute température et de matières brutes.

1.2 Usages principaux de la substance/préparation et usages déconseillés

Usage recommandé :
Usages déconseillés :

1.3 Données relatives au fournisseur de la fiche de sécurité

Fournisseur :
Les Cousins SARL
160 rue des 4 Termes – ZI des Paluds
13782 Aubagne cedex
Tél. +33 4 42 82 26 26
Numéro de téléphone de la société et/ou d'un organisme officiel de consultation en cas d'urgence :
Centre Antipoison de Paris
Hôpital Fernand Widal
200, rue du Faubourg Saint Denis
75475 Paris cedex 10
Tél. + 33 1 40 05 48 48
Personne chargée de la fiche de données de sécurité :
gestionfds@lescousins.fr

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou de la préparation

Critères des Directives 67/548/CE et amendements successifs :

Propriété / Symboles :

Aucune.

Critères Règlement CE 1272/2008 (CLP) :

Aucune.

2.2 Eléments de l'étiquette

La préparation ne doit pas être considérée comme dangereuse.

2.3 Autres risques

Aucun autre risque.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

N.A.

3.2 Préparations

Substances dangereuses contenues aux termes de la directive 67/548/CEE et classification relative :

5% - 25% Kaolin

CAS : 1332-58-7 EC : 310-12-76

Substance ayant une limite d'exposition professionnelle en vertu des dispositions communautaires

1% - 5% Pigment d'inclusion

CAS : 68412-74-8 CE : 270-208-6

4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des mesures de premier secours

En cas de contact avec la peau :

Laver abondamment à l'eau et au savon.
Laver entièrement le corps (douche ou bain).
Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les éliminer de manière sûre.

En cas de contact avec les yeux :

En cas de contact avec les yeux, les rincer à l'eau pendant un intervalle de temps adéquat et en tenant les paupières ouvertes, puis consulter un ophtalmologue.
Protéger l'œil indemne.

En cas d'ingestion :

NE PAS Faire vomir.
Ne rien donner à manger ou à boire.

En cas d'inhalation :

Aérer la pièce. Eloigner immédiatement le patient du lieu contaminé et le maintenir au repos dans un endroit bien aéré. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et retardés

Aucun.

4.3 Indication de l'éventuelle nécessité d'une consultation médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Fiche de données de sécurité

T223B

En cas d'incident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (lui montrer, si possible, les instructions pour l'utilisation ou la fiche de sécurité).

Traitement :

Aucun.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Extincteurs recommandés :

Eau, CO₂, mousse, poudres chimiques en fonction des matériaux menacés par l'incendie.

Extincteurs interdits :

Aucun en particulier.

5.2 Risques particuliers comportés par la substance ou la préparation

Ne pas inhaler les gaz produits par l'explosion et la combustion.

La combustion produit de la fumée lourde.

5.3 Précaution pour les sapeurs-pompiers

Utiliser des appareils respiratoires adaptés

Recueillir séparément l'eau contaminée utilisée pour éteindre l'incendie. Ne pas la déverser dans le réseau des eaux usées.

Si cela est faisable d'un point de vue de la sécurité, déplacer de la zone de danger immédiat les conteneurs non endommagés.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions, dispositifs de protection individuelle et procédures d'urgence

Porter les dispositifs de protection individuelle.

Emmener les personnes en lieu sûr.

Consulter les mesures de protection exposées aux points 7 et 8.

6.2 Mesures de précaution de type environnemental

Empêcher la pénétration dans le sol/sous-sol. Empêcher l'écoulement dans les eaux superficielles ou dans le réseau des eaux usées.

Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

En cas de fuite de gaz ou de pénétration dans les cours d'eau, le sol ou le système d'évacuation d'eau, informer les autorités responsables.

Matériel adapté à la collecte : matériel absorbant, organique, stable.

6.3 Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Laver à l'eau abondante.

6.4 Renvoi à d'autres paragraphes

Voir également les paragraphes 8 et 13.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions pour une manipulation sûre :

Eviter le contact avec la peau et les yeux, l'inhalation de vapeurs et brouillards.

Ne pas manger et ne pas boire pendant le travail.

Voir également le paragraphe 8 pour les dispositifs de protection recommandés.

7.2 Conditions pour un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Tenir loin de la nourriture, des boissons et aliments pour animaux.

Matières incompatibles :

Aucune en particulier.

Indication pour les locaux :

Locaux correctement aérés.

7.3 Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Aucune utilisation particulière.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Kaolin

TLV TWA: 2mg/m³ Kaolin

Pigment d'inclusion

AGW 0,0150 mg / m³

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection des yeux :

Non requis pour une utilisation normale. Opérer quoi qu'il en soit selon les bonnes pratiques de travail.

Protection de la peau :

Aucune précaution particulière ne doit être adoptée en cas d'utilisation normale.

Protection des mains :

N'est pas nécessaire en cas d'utilisation normale.

Protection respiratoire :

N'est pas nécessaire en cas d'utilisation normale.

Risques thermiques :

Aucun.

Contrôles de l'exposition environnementale :

Fiche de données de sécurité
T223B

Aucun.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques générales

Aspect et couleur :	Solide bleu clair
Odeur :	Inodore
Seuil d'odeur :	N.A.
pH :	6-8
Point de fusion/congélation :	>500°C
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition :	>1000°C
Inflammation solides/gaz :	Non inflammable
Limite supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosion :	N.A.
Densité des vapeurs :	Non pertinent
Point éclair :	Non pertinent
Vitesse d'évaporation :	N.A.
Pression de vapeur :	Non pertinent
Densité relative :	Non pertinent
Hydrosolubilité :	Insoluble
Liposolubilité :	Insoluble
Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non pertinent
Température d'auto-allumage :	N.A.
Température de décomposition :	N.A.
Viscosité :	N.A.
Propriétés explosives :	Non explosif
Propriétés comburantes :	Non oxydant

9.2 Autres informations

Miscibilité :	N.A.
Liposolubilité :	N.A.
Conductibilité :	N.A.
Propriétés caractéristiques des groupes de substance :	N.A.
Viscosité :	Non pertinent
Densité apparente :	1500-3000 kg/ m ³

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité

Stable en conditions normales.

10.2 Stabilité chimique

Stable en conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune

10.4 Conditions à éviter

Stable en conditions normales

10.5 Matériaux incompatibles

Aucun en particulier

10.6 Produits de décomposition dangereux :

Aucun.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Tenir compte de la concentration de chaque substance afin d'en évaluer les effets toxicologiques dérivant de l'exposition au produit.

Ci-dessous sont reportées les informations toxicologiques relatives aux principales substances présentes dans le produit :

Le produit ne contient pas de substances avec une considérable importance toxicologique.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans la nature.

Ne pas utiliser durant la floraison, le produit est toxique pour les abeilles.

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune.

12.3 Potentiel de bio-accumulation

N.A.

12.4 Mobilité dans le sol

N.A.

12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

12.6 Autres effets nocifs

Aucun.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

T223B rév.8

3/4

Fiche de données de sécurité
T223B

13.1 Méthodes d'écoulement des déchets

Récupérer si possible. Opérer en respectant les dispositions locales et nationales en vigueur.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Numéro ONU :

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

14.2 Nom d'expédition ONU approprié :

N.A.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport :

N.A.

14.4 Groupe d'emballage :

N.A.

14.5 Risques environnementaux :

N.A.

14.6 Précautions spéciales pour les utilisateurs :

N.A.

14.7 Transport en vrac selon l'annexe II de MARPOL 73/78 et le code IBC:

Polluant environnemental : Non.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1 Normes sur la santé, la sécurité et la protection de l'environnement/législation spécifique de la substance ou de la préparation

Dir. 67/548/CEE (« Classification, emballage et étiquetage des substances dangereuses »). Dir. 99/45/CEE (classification, emballage et étiquetage des préparations dangereuses). Dir. 98/24/CE (risques dérivant d'agents chimiques pendant le travail). Dir. 2000/39/CE (valeurs limites d'exposition professionnelle). Dir. 2006/8/CE. Règlement CE n°1907/2006 (REACH). Règlement CE n°1272/2008 (CLP). Règlement CE n°790/2009.

Se référer aux normes suivantes lorsqu'elles sont applicables :

Directive 96/82/CE (Maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs).

Directive 2003/105/CEE (Activités liées aux risques d'accidents graves) et amendements successifs.

Directive 76/769/CEE (Mise sur le marché et de l'emploi de certaines substances et préparations dangereuses).

15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Non.

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte des phrases citées sous l'en-tête 3 :

Paragraphes modifiés de la révision précédente :

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE
2. IDENTIFICATION DES DANGERS
3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS
4. PREMIERS SECOURS
5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE
6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE
7. MANIPULATION ET STOCKAGE
8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE
9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES
10. STABILITE ET REACTIVITE
11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES
12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES
13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION
14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT
15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Principales sources bibliographiques :

ECDN – Réseau d'information et informations chimiques sur l'environnement – Centre de recherche commun, Commission de la Communauté Européenne.

PROPRIETES DANGEREUSES DES MATERIAUX INDUSTRIELS DE SAX – Huitième édition – Van Nostrand Reinold.

ACGIH – Threshold limit Values – 2004 edition.

Les informations contenues se basent sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas de garantie d'une qualité particulière.

L'utilisateur doit s'assurer de la conformité et du caractère complet de ces informations par rapport à l'utilisation spécifique qu'il doit en faire.

Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.